

**COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du 29 janvier 2021**

Les délibérations sont consultables en Mairie

L'an deux mille vingt et un et le vingt-neuf janvier à 18h30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Pressoir de Joug Dieu compte tenu des mesures sanitaires, sous la présidence de Monsieur Roger THEVENOT.

Présents : Roger THEVENOT, Michel BERTHET, Valérie BOUILLOUX, Jean-Luc PAQUELIER, Crystelle CHANAUD, Dominique RABILLOUD, Catherine PATUEL, Guy LONGEPIERRE, Patrice DUPONT, Christian JOLIVET, Françoise CURAILLAT, Robert GUILLARD, Cyrille BOUCHY, Fabienne FARGEOT MENEZES, Florie JAILLET, Céline CARREIRO, Anthony MARASCO, Coralie LUTAUD, Alain HOUDINET, Rémi BESSON, Marie-Bénédicte LEBEGUE.

Absents Excusés : Claire DE CROMBRUGGHE (Pouvoir à Dominique RABILLOUD), Annick GUYON (Pouvoir à Alain HOUDINET).

Ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance,
 - Création d'une commission communale,
 - Lancement de travaux de voirie,
 - Demandes de subventions,
 - Bilans annuels 2019 SUEZ,
 - Convention avec le SYDESL,
 - Désaffectation et déclassement des logements des écoles,
 - Divers.
-

Le procès-verbal de la réunion du 18 décembre 2020 est lu. Avec 17 CONTRE (Roger THEVENOT, Michel BERTHET, Valérie BOUILLOUX, Jean-Luc PAQUELIER, Crystelle CHANAUD, Dominique RABILLOUD, Catherine PATUEL, Guy LONGEPIERRE, Patrice DUPONT, Christian JOLIVET, Françoise CURAILLAT, Robert GUILLARD, Claire DE CROMBRUGGHE, Fabienne FARGEOT MENEZES, Florie JAILLET, Anthony MARASCO, Coralie LUTAUD) et 1 ABSTENTION (Céline CARREIRO), le procès-verbal n'est pas adopté.

Messieurs Alain HOUDINET et Cyrille BOUCHY se proposent pour être secrétaire de séance. Il est procédé au vote, le conseil a choisi pour secrétaire de séance Monsieur Cyrille BOUCHY.

Le Maire indique qu'il a reçu deux demandes :

- De Monsieur Rémi BESSON qui demande le retrait du point suivant : lancement de travaux de voirie. Il indique que les propositions et les devis n'ont pas été communiqués à la commission.

Monsieur Michel BERTHET, Vice-Président de la commission voirie, indique que les travaux sont lancés dans le cadre du plan de relance qui prévoit que le seuil de passation des marchés de travaux sans publicité ni mise en concurrence est élevé à 100 000 € HT jusqu'au 31 décembre 2022. Il y a de plus un caractère d'urgence puisque les feux provisoires peuvent être loués jusqu'en juin uniquement et que la sécurisation du carrefour est nécessaire.

L'ordre du jour n'est pas modifié.

- De Monsieur Alain HOUDINET qui souhaite évoquer en question diverse la publication du bulletin municipal et de la page dédiée à l'opposition.

Délibérations :

Création d'une commission extra-communale - Bâtiment Pluriactivités

Le conseil municipal, avec 2 voix CONTRE (Alain HOUDINET, Annick GUYON), décide :

- de créer une commission extra-municipale relative au projet de création d'un bâtiment pluriactivités, pour la durée du projet et expirera au plus tard à la fin du mandat ;
- de désigner pour siéger à cette commission les membres suivants :
 - Roger THEVENOT, Président de la commission,
 - Jean-Luc PAQUELIER, Vice-Président,
 - Valérie BOUILLOUX,
 - Michel BERTHET,
 - Crystelle CHANAUD,
 - Dominique RABILLOUD,
 - Catherine PATUEL,
 - Patrice DUPONT,
 - Fabienne FARGEOT-MENEZES,
 - Florie JAILLET,
 - Céline CARREIRO,
 - Marie-Bénédicte LEBEGUE,
 - Joan FORTUNE, Présidente du restaurant scolaire,
 - Agnès CHAMBE, Présidente de la bibliothèque.

Travaux de voirie 2021

Le conseil municipal, après en avoir débattu, avec 3 ABSTENTIONS (Christian JOLIVET, Robert GUILLARD, Florie JAILLET) et 4 CONTRE (Alain HOUDINET, Annick GUYON, Rémi BESSON, Marie-Bénédicte LEBEGUE) autorise le Maire à lancer les travaux, et lui donne pouvoir pour signer tout document relatif à cette prise de décision.

Subvention Amendes de Police 2021

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de solliciter l'aide du Conseil Départemental, pour la somme de 263 784 € HT dans le cadre de la répartition des recettes provenant des amendes de police relatives à la circulation routière, au titre de la répartition 2021.

Subvention DETR - Voirie 2021

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, autorise Monsieur le Maire à demander la subvention Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux au titre de l'année 2021 au taux maximum pour des aménagements de voirie.

Subvention Conseil Régional 2021 – Cellule sanitaire

Le conseil municipal décide de solliciter l'aide du Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté, dans le cadre du plan d'accélération de l'investissement.

Subvention DSIL 2021 – Cellule sanitaire

Le conseil municipal de solliciter l'aide de l'État, dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement des communes et de leurs groupements (DSIL).

Subvention DETR 2021 - PAV semi-enterrés

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, autorise Monsieur le Maire à demander la subvention Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux au titre de l'année 2021 au taux maximum.

Subvention DETR 2021 - Couverture de Chapelle Saint Roch

Le conseil municipal décide de solliciter l'aide de l'État, dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) au taux maximum.

***Assainissement collectif et non collectif
Rapports sur le Prix et la Qualité du Service 2019***

Le conseil municipal approuve les rapports à l'unanimité des membres présents.

***Syndicat des Eaux
Rapport sur le Prix et la Qualité du Service 2019***

Le conseil municipal approuve le rapport à l'unanimité des membres présents.

Conseil en Énergie Partagé entre la commune et le Syndicat Départemental d'Énergies de Saône-et-Loire (SYDESL).

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'autoriser le Maire à signer avec le SYDESL la convention définissant les modalités de mise en œuvre du conseil en économie partagé.

Désaffectation suivie du déclassement des anciens logements des instituteurs

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, décide à l'unanimité :

- De constater préalablement la désaffectation du domaine public de la partie de l'ensemble immobilier non affectée au fonctionnement de l'école « Jules PINSARD »,
- D'en prononcer le déclassement du domaine public communal pour le faire entrer dans le domaine privé communal.

Décision du Maire

<i>N° de la décision</i>	<i>Date</i>	<i>Délégation utilisée</i>	<i>Décision prise</i>
1	27/01/2021	Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières	Achat de concession (cavurne)
2	21/01/2021	Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans	Logement 781 RD 906

DIVERS :

- Monsieur le Maire donne la parole à Alain HOUDINET : celui-ci souhaite que le droit d'expression des membres de l'opposition soit respecté c'est-à-dire que l'article d'opposition soit diffusé en intégralité sur le site internet de la commune et Facebook au même titre que le bulletin.

Madame Catherine PATUEL, Vice-Présidente de la commission information-communication, indique que le bulletin municipal a été reçu en Mairie ce mercredi et qu'il sera distribué dans le week end. Il sera mis sur le site internet de la commune comme les précédents bulletins, en intégralité et sur la page Facebook qui vient d'ouvrir. Elle souhaite qu'il soit laissé le temps aux commissions de faire leur travail.

- Monsieur le Maire indique que le Député Benjamin DIRX sera présent à l'école dans la classe de CM1-CM de Madame DUPIC le 1^{er} février à 14h00 dans le cadre du Parlement des enfants.
- Monsieur le Maire indique avoir rencontré Monsieur le Procureur de la République ce 29 janvier. Le référent sureté de la gendarmerie a félicité la commune pour son système de vidéoprotection.

La séance est levée à 19h35.

***Le Maire,
Roger THEVENOT***